

La Révolution française

1-La réunion des Etats Généraux

En 1789, la monarchie est critiquée et la crise économique est importante.

Louis XVI annonce la réunion des Etats Généraux. Cette nouvelle enthousiasme les français. Ils rédigent partout les cahiers de doléance demandés par le roi, dans lesquels ils expriment leurs désirs et leurs revendications.

Le 5 mai 1789, les Etats Généraux s'ouvrent à Versailles.

Les députés du Tiers Etat veulent obtenir les réformes demandées par les cahiers de doléances. Mais le roi annonce clairement aux députés présents que les Etats Généraux ont été convoqués pour régler la crise financière du royaume, et non pour imaginer des réformes ou rédiger une Constitution.

2-La fin de la monarchie absolue :

Le 20 juin 1789, les députés du Tiers Etat jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France : c'est le serment du Jeu de paume.

Ils se déclarent Assemblée nationale constituante le 9 juillet 1789, ce qui donne le pouvoir à la nation. C'est la fin de la monarchie absolue.

Le roi rassemble alors des troupes autour de Paris qui se révolte.

Le 14 juillet, les Parisiens prennent la prison de la Bastille, symbole de la monarchie absolue et du pouvoir royal → c'est la prise de la Bastille.

Dans la nuit du 4 août 1789 est votée l'abolition des privilèges du clergé et de la noblesse.

Le 26 août, l'Assemblée adopte la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

3- La monarchie constitutionnelle :

L'assemblée adopte une constitution en 1791 :

- Le roi ne gouverne plus seul ; une assemblée élue préparera les lois.
- Les impôts seront payés par tous.
- La justice est gratuite.
- La liberté de religion est instaurée et les biens du clergé sont confisqués.
- La France est découpée en départements, cantons et communes.

Louis XVI tente de fuir à l'étranger, mais il est arrêté à Varennes le 21 juin 1792 et il est ramené à Paris.

4-La première République :

Les difficultés s'accumulent : la situation économique est mauvaise et la guerre contre les armées du roi de Prusse et de l'empereur d'Autriche est inévitable. L'Assemblée décrète la « Patrie en danger » et des milliers de volontaires s'engagent pour sauver la Révolution.

Louis XVI , accusé de trahison, est emprisonné après la prise du palais des Tuileries par les Parisiens le 10 août 1792.

Le 20 septembre 1792, les armées révolutionnaires battent les Prussiens à Valmy et le 22 septembre, la République est proclamée.

5- La Convention et la Terreur :

La Convention est composée de 3 groupes de députés : **les Montagnards** (Danton, Robespierre, Marat...), **les Girondins et la Plaine**.

Louis XVI est condamné à mort et guillotiné le 21 janvier 1793. Pendant ce temps, la guerre continue : dix pays se coalisent contre la France ; les paysans vendéens se soulèvent contre la République.

Les Montagnards prennent le pouvoir et instaure la Terreur : les ennemis de la Révolution sont jugés, souvent exécutés. **En 1794**, Robespierre et ses amis sont à leur tour arrêtés et exécutés : c'est la fin de la Terreur.

6-La fin de la Révolution :

De 1794 à 1799, la bourgeoisie reprend le pouvoir et s'efforce de maintenir la République mais les difficultés s'accumulent de nouveau : la guerre continue avec les pays d'Europe, les royalistes continuent leur combat et les difficultés financières sont très importantes.

En 1799, un général nommé Bonaparte, renverse le gouvernement et prend le pouvoir.